



Politique de Remboursement pour le Camp de Golf

Les frais sont remboursés à 100 % si l'activité est annulée par le camp de jour ;

En cas d'annulation avant le 21 juin, le camp de jour remboursera 100 % moins 15 \$ de frais d'administration par enfant ;

Non Remboursable:

À partir du 24 juin, lorsque le camp est débuté, les frais d'inscription au camp de golf ne sont pas remboursables sauf pour exceptions médicales.

Exceptions Médicales:

Un remboursement sera accordé uniquement sur présentation d'un certificat médical valide indiquant l'incapacité de participer au camp de golf pour des raisons de santé.

Le certificat médical doit être délivré par un professionnel de la santé autorisé.

Procédure de Demande de Remboursement:

Pour demander un remboursement, le participant ou son représentant doit soumettre une demande écrite accompagnée du certificat médical à l'administration du camp de golf.

La demande doit être envoyée par courrier ou par courriel à l'adresse suivante : info@golfr.ca

Les demandes de remboursement doivent être reçues avant la fin du camp de golf.

Délai de Traitement:

Le traitement des demandes de remboursement peut prendre jusqu'à 15 jours ouvrables après réception de la demande et du certificat médical.

Montant du Remboursement:

Le montant remboursé sera calculé au prorata en fonction du nombre de jours non utilisés du camp, après déduction des frais administratifs.

Contact:

Pour toute question concernant la politique de remboursement, veuillez contacter notre service à la clientèle au (450) 763-2200 ou à l'adresse électronique suivante : info@golfr.ca

Merci de votre compréhension et de votre coopération.